URSSAF
StatUR
Normandie
Conjoncture
Zoom sur l'emploi au 30 septembre 2015
n°8

L'effectif salarié recule au 3e trimestre 2015

La Normandie perd 1 450 emplois au cours du troisième trimestre 2015, dont 1 380 en Haute-Normandie et 70 en Basse-Normandie. La masse salariale dans la région recule de 0,6 % sur la période alors qu'en métropole elle augmente de 0,3 %. Le salaire moyen par tête (SMPT) est en retrait de 0,5 % ce trimestre, contre une légère progression de 0,1 % sur l'ensemble du territoire.

La Normandie enregistre une baisse de ses effectifs de - 0,2 % ce trimestre soit la perte de 1 450 emplois. Pour le deuxième trimestre consécutif, l'Orne (- 0,4 %), la Seine-Maritime (- 0,3 %) et l'Eure (- 0,1 %) enregistrent une baisse de leurs effectifs. La situation de la Manche est stable, comme au trimestre précédent, celle du Calvados progresse de 0,1 %.

Sur un an, l'emploi aura reculé de 0,4 % (- 3 200 postes). La situation est contrastée au sein de la région : l'effectif de la Basse-Normandie progresse de + 0,1 % correspondant à un peu plus de 220 salariés supplémentaires, alors que celui de la Haute-Normandie décroît de - 0,7 %, soit une perte de 3 400 emplois.

Deux départements restent en évolution positive, la Manche avec + 0,4 % (+ 450 emplois) et le Calvados avec + 0,1 % soit environ 250 créations de postes, grâce au secteur de l'intérim.

L'évolution en Seine-Maritime, dans l'Eure et l'Orne reste négative, autour de - 0,7 %. Cette tendance se traduit par la perte d'environ 2 500 emplois pour le premier, 900 pour le second et 500 dans l'Orne.

La masse salariale en recul de 0,6 % ce trimestre.

Malgré la perte de 34 millions d'euros de masse salariale au cours de ce trimestre, elle aura réussi à progresser de 0,5 % sur un an, soit un gain d'un peu plus de 26 millions d'euros.

Sur ce trimestre, la baisse est plus significative en Basse-Normandie (- 1 %) qu'en Haute-Normandie (- 0,4 %). Sur l'année, la Haute-Normandie croît de 0,2 % tandis que la Basse-Normandie progresse de 0,9 %.

Les progressions les plus importantes sont observées dans la Manche (+ 1,5 %) et le Calvados (+ 0,7 %). Les autres départements enregistrent des évolutions assez faibles allant de 0 % à 0,3 %. La moyenne annuelle nationale se situe à + 1,6 %.

Le salaire moyen perd 0,5 %.

La diminution atteint 0,5 % ce trimestre dans la région, alors qu'il augmente de 0,1 % sur la France entière. L'évolution annuelle du SMPT reste positive (+ 0,9 %). Il atteint 2 263 euros en Normandie, contre 2 512 euros sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRE CLÉ

1 450 EMPLOIS perdus au cours du 3e trimestre en Normandie.

[ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ]

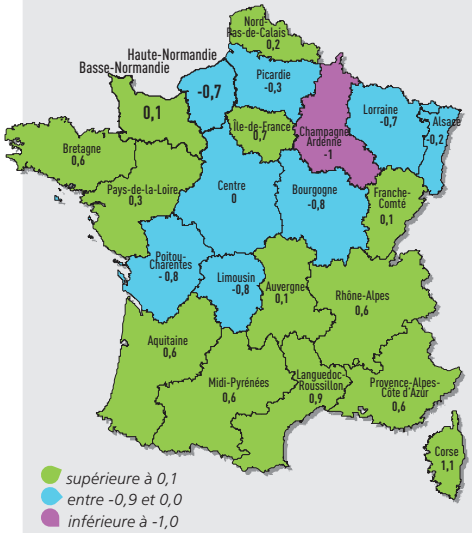

La tendance négative en rythme annuel (- 0,4 %) observée en Normandie ce trimestre se retrouve dans 7 autres régions de France. Ces dernières enregistrent des baisses comprises entre – 1 % et – 0,2 %.

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DE LA MASSE SALARIALE ET DU SALAIRE MOYEN]

		En niveau	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle
		2015 T3	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 (en %)
Région	Emploi salarié *(en milliers)*	806,5	-0,4%	0,0%	0,1%	-0,3%	-0,2%	-0,4%
	Masse salariale (en M€)	5 475,5	0,0%	0,3%	0,6%	0,3%	-0,6%	0,5%
	SMPT (en €)	2 263	0,3%	0,3%	0,5%	0,6%	-0,5%	0,9%
France	Emploi salarié (en millions)	17,8	-0,1%	-0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%
	Masse salariale (en M€)	134 177,5	0,2%	0,1%	0,9%	0,2%	0,3%	1,6%
	SMPT (en €)	2 512	0,3%	0,2%	0,9%	0,1%	0,1%	1,4%

SMPT = salaire moyen par tête

L'emploi intérimaire en hausse de 3,2 % ce trimestre

[ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ SUR 2 ANS]

Source : Acoss / Urssaf

INDUSTRIE

Tendance trimestrielle : - 0,4%

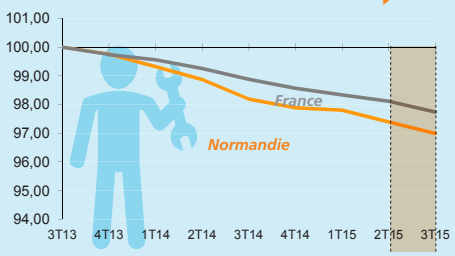

CONSTRUCTION

Tendance trimestrielle : - 1%

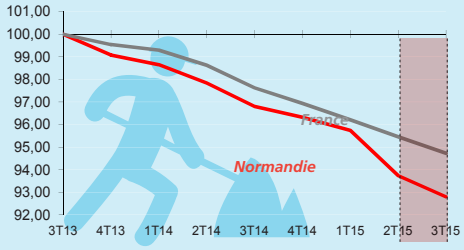

COMMERCE

Tendance trimestrielle : - 0,2%

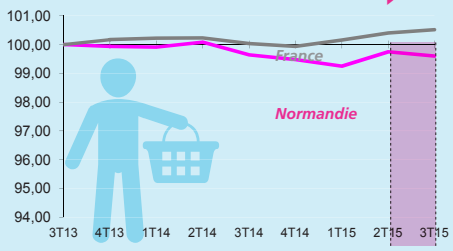

HÉBERGEMENT-RESTAURATION

Tendance trimestrielle : - 0,3%

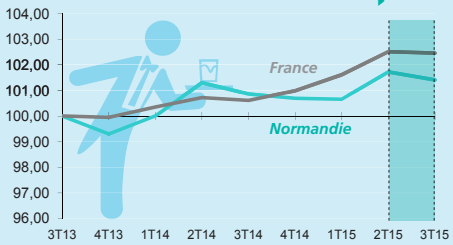

AUTRES SERVICES

Tendance trimestrielle : - 0,2%

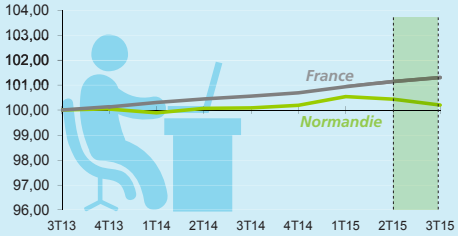

INTÉRIM

Tendance trimestrielle : + 3,2%

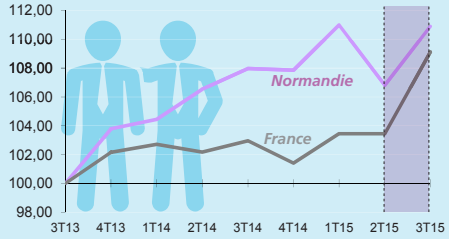

Bonne progression de l'intérim

Comme au niveau national (+ 5,5 %), ce secteur progresse de 3,2 % ce trimestre.

La forte hausse en Basse-Normandie (+ 7,2 %) associée à celle de la Haute-Normandie (+ 0,7 %) ont permis la création d'environ 1 150 emplois dans l'intérim sur le troisième trimestre et ont donné lieu à une croissance annuelle de 4,7 %.

L'embellie de ce trimestre se retrouve dans tous les départements allant de + 1,5 % dans l'Eure à + 9,2 % dans l'Orne.

Baisse dans le secteur de la construction

Le secteur de la construction en Normandie continue de se contracter avec - 1 %, après les – 1,4 % observés au trimestre précédent.

Cette diminution trimestrielle se retrouve dans tous les départements de la région, allant de - 1,6 % à – 0,4 %. Ces résultats représentent la disparition d'environ 700 emplois au 3e trimestre et atteint – 4,1 % sur l'année (- 3 020 postes).

Au niveau national, l'évolution est un peu moins prononcée. Elle atteint – 0,8 % sur le trimestre et - 3 % sur un an.

L'industrie poursuit sa baisse

La baisse se poursuit dans l'industrie et atteint – 0,4 % ce trimestre, comme au précédent.

Sur un an, les effectifs salariés de l'industrie sont en repli de 1,2 % (- 2 350 emplois).

Le recul trimestriel le plus important se retrouve dans le Calvados (- 1,3 %, 410 emplois perdus), suivi de la Seine Maritime (- 0,5 %) et l'Eure (- 0,3 %), pour 520 postes supprimés au total.

La Manche et l'Orne (+ 0,3 %), ont créé 150 emplois.

Perte de postes dans les HRC

Après une reprise de 0,9 % au second trimestre, la branche hébergement-restauration (HCR) recule de 0,3 %, entraînant la perte de 120 postes.

La Basse-Normandie enregistre un recul de – 0,8 % (150 postes perdus) tandis que l'on constate une légère hausse en Haute-Normandie de + 0,2 % (35 postes créés).

L'Orne connaît la plus forte augmentation (+ 1 %). La situation reste stable en Seine-Maritime et dans le Calvados. On observe le plus fort recul dans la Manche (- 3,1 %).

La tendance annuelle reste positive (+ 0,5 %). Seule la Haute-Normandie a créé des postes dans ce secteur (+ 360).

Recul des autres services

L'emploi dans les autres services est en recul ce trimestre en Normandie (- 0,2 %). Cette situation a donné lieu à la perte de près de 800 emplois. Sur un an, la tendance reste légèrement positive (+ 0,1 %), 240 emplois ont été créés en Haute-Normandie et 130 en Basse-Normandie.

Ces résultats sont différents de ceux enregistrés au niveau national, en hausse de 0,1 % sur le troisième trimestre, pour atteindre 0,7 % sur un an.

Stabilité dans le commerce

Bien qu'en repli ce trimestre (- 0,2 %), le commerce reste quasi stable sur un an (perte de 60 emplois).

Le secteur recule de 0,7 % en Haute-Normandie sur une année (- 480 postes), tandis qu'il progresse de 0,7 % en Basse-Normandie (420 emplois supplémentaires), et ce dans les trois départements.

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ]

	Basse Normandie						Haute Normandie					France	
	Effectif	Evolutions				Effectif	Evolutions					Evolution annuelle	
		Trimestrielle		Annuelle			Trimestrielle		Annuelle				
	2015-T3	en Nbre	en %	en Nbre	en %	2015-T3	en Nbre	en %	en Nbre	en %		en Nbre	en %
Industrie	78 457	-262	-0,3%	-768	-1,0%	111 413	-516	-0,5%	-1 584	-1,4%		-36 211	-1,2%
Construction	31 182	-232	-0,7%	-1 250	-3,9%	38 826	-479	-1,2%	-1 773	-4,4%		-41 880	-3,0%
Commerce	61 049	71	0,1%	422	0,7%	70 697	-274	-0,4%	-480	-0,7%		14 317	0,5%
Hébergement et restauration	18 971	-152	-0,8%	-156	-0,8%	18 624	36	0,2%	360	2,0%		18 692	1,8%
Autres services	143 755	-476	-0,3%	132	0,1%	196 277	-319	-0,2%	243	0,1%		63 665	0,7%
Total hors intérim	**333 414**	**-1 051**	**-0,3%**	**-1 620**	**-0,5%**	**435 837**	**-1 552**	**-0,4%**	**-3 234**	**-0,7%**		**18 583**	**0,1%**
Intérim	14 639	981	7,2%	1 847	14,4%	22 635	168	0,7%	-186	-0,8%		35 192	6,0%
Total	**348 053**	**-70**	**0,0%**	**227**	**0,1%**	**458 472**	**-1 384**	**-0,3%**	**-3 420**	**-0,7%**		**53 775**	**0,3%**

Dix zones d'emploi continuent de progresser

Une évolution positive dans dix zones d'emploi ce trimestre : entre + 0,1 % et + 3 %.

Évolution contrastée pour Rouen, Caen et Le Havre.

Ces trois bassins les plus importants concentrent 56 % de l'emploi salarié du secteur privé.

Après un recul de 0,5 % au 2e trimestre, la situation de la zone d'emploi de **Rouen** s'améliore au 3e trimestre avec une augmentation de + 0,2 % (420 emplois), notamment grâce à l'intérim.

Cependant, la tendance annuelle sur cette zone reste négative (- 0,2 %) avec le recul de 4,2 % du BTP notamment.

Le secteur des HCR confirme l'évolution positive des deux trimestres précédents avec + 0,3 %, entraînant une hausse de 1,7 % sur un an, soit 150 emplois supplémentaires.

Après un recul de 0,4 % le trimestre précédent, l'emploi reste stable dans la zone d'emploi de **Caen** (+ 0,1 %) ce trimestre mais maintient une évolution négative sur un an (- 0,3 %), soit une perte de près de 400 emplois.

Si les branches de l'industrie et de la construction perdent 300 et 30 emplois sur le trimestre, l'intérim, les autres services et le secteur du commerce tirent leur épingle du jeu, en progrès de 5,4 %, 0,2 % et 0,4 %, et permettent la création de 450 emplois.

La zone d'emploi du **Havre**, déjà déficitaire d'emplois au second trimestre, recule de 0,6 % ce trimestre avec près de 640 emplois en moins, soit plus de 1 000 emplois perdus sur 1 an.

Tous les secteurs d'activité sont touchés par cette perte d'emploi sur le trimestre et la tendance annuelle reste également négative. Seuls les HCR ont réussi à créer 90 emplois sur une année.

Cherbourg et Évreux : deux bassins de taille identique mais des évolutions qui restent opposées

La zone d'emploi de **Cherbourg-Octeville** enregistre une évolution positive pour le 5e trimestre consécutif (+ 0,1 %). Plus de 300 postes ont ainsi été créés depuis le début de l'année 2015.

L'intérim et le commerce ont permis l'embauche respective de 230 et 100 nouveaux salariés ce trimestre. Sur un an, l'intérim et le secteur des autres services représentent 80 % des embauches sur ce périmètre.

La zone d'emploi d'**Évreux** continue de perdre des emplois : après un recul de 0,3 % au premier trimestre, puis de 0,6 % au second, c'est une baisse de 1 % qui est à déplorer ce 3e trimestre, soit 480 pertes d'emploi.

Sur un an, 1 050 emplois ont été perdus. Tous les secteurs d'activité sont touchés, seule une quarantaine de postes a pu être créée dans les activités liées aux transports et entreposage.

[BASSINS D'EMPLOI - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE]

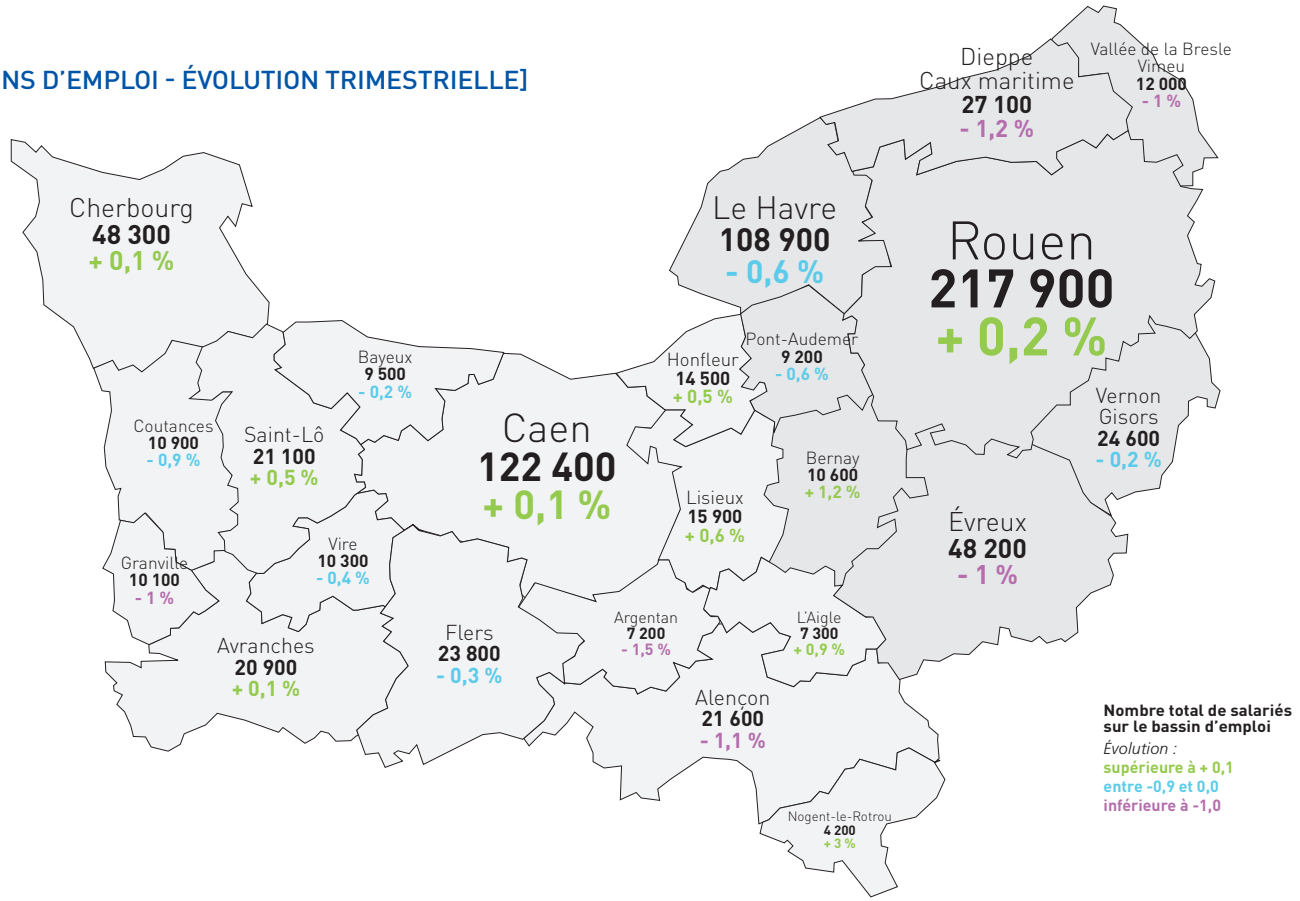

Intentions d'embauche : une situation annuelle positive qui ne se confirme pas au 3e trimestre

Le nombre de déclarations d'embauche (DPAE) recule de 0,9 % au 3e trimestre 2015 en Normandie. En France, il augmente de 0,8 %.

Même si les CDI représentent moins de 10 % de l'ensemble des intentions d'embauche, ce sont les seuls contrats dont la croissance est plus dynamique en région (+ 1,9 %) qu'en France (+ 1,5 %).

Si en Seine-Maritime, l'évolution des DPAE est positive ce trimestre avec + 3,5 % (+ 3 380), pour les autres départements, leur nombre baisse de 5 575, sutout dans l'Eure (- 5,9 %) et la Manche (- 5,2 %).

La situation particulière en Seine-Maritime s'explique par la hausse de 5,3 % des CDD de moins d'un mois (représentent 74 % des intentions d'embauche de ce département).

Entre septembre 2014 et septembre 2015, l'augmentation des DPAE est plus marquée en Normandie (+ 3,8 %) qu'en France (+ 2,7 %).

[ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DPAE SUR 1 AN]

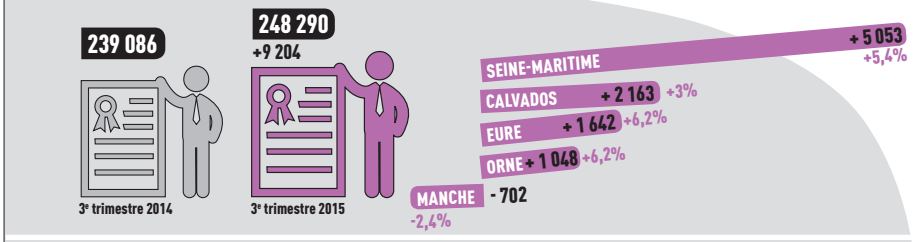

[ÉVOLUTION PAR SECTEUR]

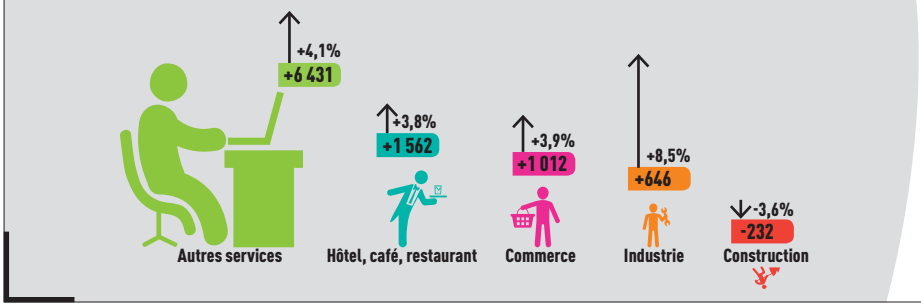

Évolution variable selon les secteurs

Dans les services, hors intérim, les intentions d'embauche sont stables sur le trimestre (+ 0,1 %) mais augmentent de 4,1 % sur un an. La progression la plus importante est observée dans le secteur des transports et entreposage avec 3 100 DPAE (+ 20 % sur le trimestre) et + 45 % sur un an.

La fabrication de matériels de transport avec près de 70 DPAE supplémentaires permet de limiter les pertes enregistrées. La tendance annuelle reste plus optimiste sur le plan régional (+ 8,5 %) que sur le plan national (+ 1 %), correspondant à près de 850 déclarations de plus.

Les baisses enregistrées ce trimestre :
HCR : - 3,5 % soit - 1 550 DPAE
Commerce : - 0,7 % soit - 180 DPAE
Industrie : - 3,3 %, soit - 280 DPAE

Les déclarations d'embauche réalisées dans la **construction** baissent tant sur le trimestre (- 1 %) que sur l'année (- 3,6 %) mais dans une moindre mesure grâce à une reprise dans ce secteur amorcée en Basse-Normandie (+ 3,1 % au trimestre et + 6,3 % sur un an). Le département de la Seine-Maritime souffre plus particulièrement avec une diminution du nombre de DPAE de 5,9 % sur le trimestre et 7,9 % sur l'année.

[SOURCES ET MÉTHODOLOGIE]

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

Pour en savoir plus

L'observatoire économique

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur le site **www.acoss.fr**.

Directeurs de la publication :
Hervé Castre et Gérard Gilmant
Rédacteurs :
Pôles statistiques et communication
Urssaf Haute et Basse-Normandie
www.contact.urssaf.fr
Imprimeur : Unica

Conception/réalisation Urssaf Haute et Basse-Normandie- réf. nat-2307 - janvier 2016